asm ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

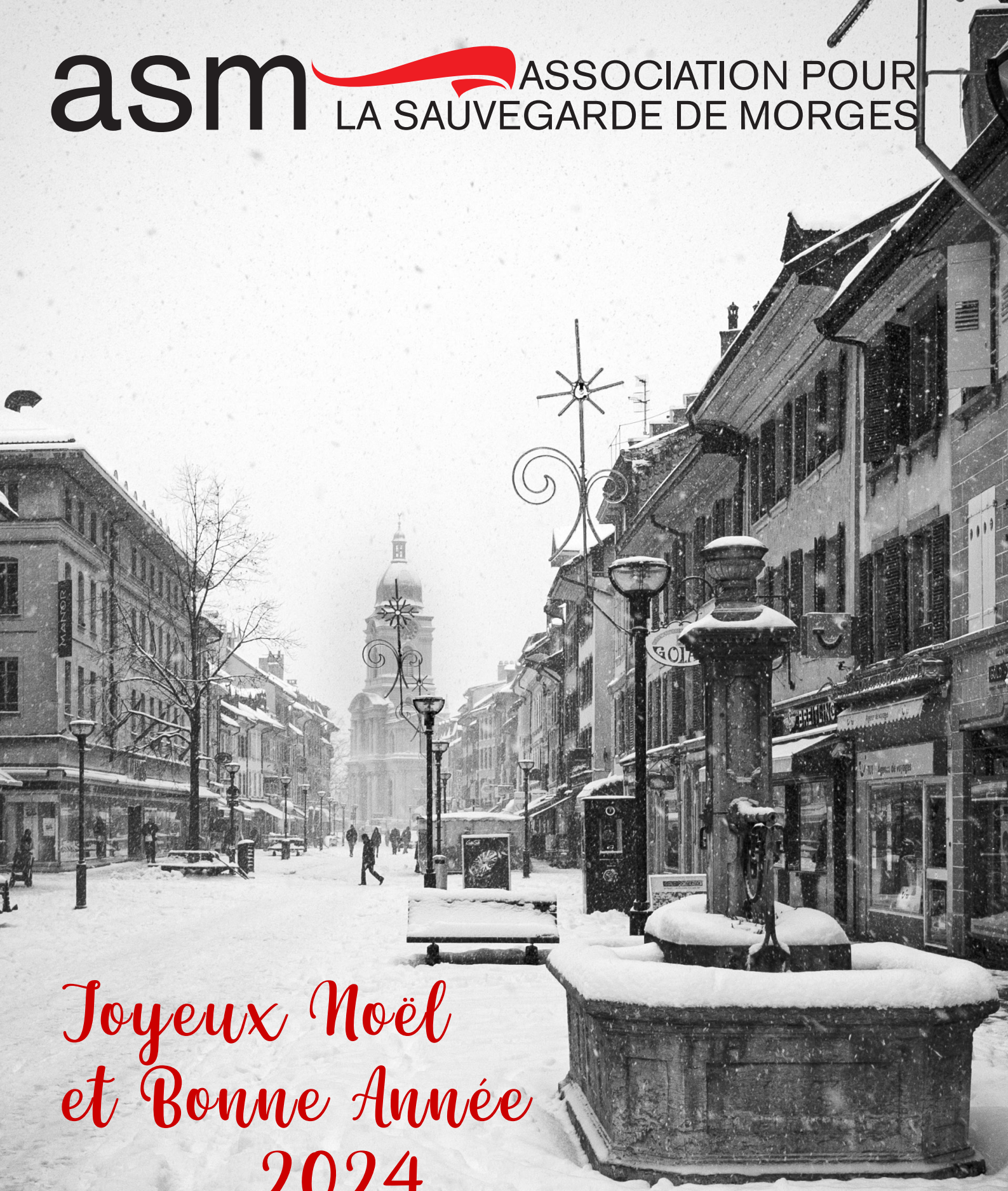

Joyeux Noël et Bonne Année 2024

Et aussi ... Regard d'un ancien Morgien sur la ville de Morges • Trois guides de Morges prennent leur retraite Dernier épisode de notre histoire de Morges • Rue du Sablon • 65e anniversaire du jumelage entre Vertou et Morges • Le Cinéma Odéon • Sortie culturelle de l'ASM • Plaque commémorative

Bulletin d'information n° **93** • Décembre 2023

Sommaire

Éditorial	3
Mises à l'enquête	4
Regard d'un ancien Morgien sur la ville de Morges et son évolution dans les vingt dernières années	5
Trois guides de Morges prennent leur retraite	6
Vers l'indépendance. Dernier épisode de notre histoire de Morges	7
Rue du Sablon, Quai Lochmann	10
Célébration du 65e anniversaire du jumelage entre Vertou et Morges	11
Bûche aux marrons de Gérard Landolt. Quizz	12
Le Cinéma Odéon de Morges, une perpétuelle renaissance cinématographique et culturelle	13
Sortie culturelle de l'ASM le 26 août 2023 à la Cathédrale Saint-Pierre de Genève	15
Plaque commémorative N° 8 : Lydia von Auw	16

Bulletin N° **93** | Décembre 2023

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 6, 1110 Morges 2, IBAN CH30 8080 8005 5971 5671 1
www.asm-morges.ch, info@asm-morges.ch

Président :	Jean-Pierre Morisetti
Comité :	Vren Delafontaine, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Philippe Kloeti
Resp. de la publication :	Fida Kawkabani
Graphisme :	Salvatore Gervasi
Crédit iconographique :	Aristide Garnier, Salvatore Gervasi, Philippe Schmidt. Vren Delafontaine, Philippe Kloeti. Photo de couverture @ Olivier Bohren
Impression :	Imprimerie Carrara, 1110 Morges
Tirage :	500 exemplaires

Cotisation membre ASM et abonnement bulletin : 20 frs par année

Éditorial

Chères lectrices,

Chers lecteurs,

« Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». Cette affirmation de Saint-Exupéry a, durant vingt ans, figuré sur la première page du bulletin de l'ASM. Si pour des raisons graphiques elle a disparu, elle n'en est pas moins toujours présente à notre esprit et il nous paraît indispensable de la réintroduire aujourd'hui. Au seuil de 2024, parlons plutôt d'emprunter la terre de nos enfants en nous projetant dans l'avenir.

Notre bulletin se veut le reflet d'une ville à taille humaine, conviviale à souhait.

Dans ce numéro de fin d'année, à l'instar de nos rubriques habituelles, un ancien habitant de Morges relate ses souvenirs de la ville, un autre évoque le jumelage de Morges et Vertou. Nous parlerons aussi de notre « Cinéma Paradiso » l'Odéon à Morges, en savourant une bûche de Noël. Enfin, nous remercierons nos chers guides retraités et commenterons la sortie culturelle de l'ASM à la cathédrale de Genève.

En matière de changements, nous avons particulièrement aimé la mue de la rue du Sablon et attendons avec bon espoir celle de la rue Louis-de-Savoie.

Pour la dernière édition de cette année, nous invitons nos lectrices et lecteurs à nous écrire, à dialoguer avec nous, nous sommes à leur écoute.

À l'heure où l'intelligence artificielle est susceptible de modifier fondamentalement notre vie, apprécions la chance de vivre dans une ville paisible telle que Morges la Coquette. Car comme l'affirmait Gilbert Hermann, « si la région morgienne n'est pas un coin de paradis, Dieu que ça lui ressemble ! » (24 heures du 31 mai 1994)

Le comité de l'ASM souhaite à ses membres, aux Morgiennes et Morgiens un joyeux Noël et leur présente ses vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Fida Kawkabani
Responsable du bulletin

Deux châteaux dans un nouveau cadre

Mises à l'enquête

2023-123 Av.de Chanel 47 et 49

Démolition de 2 villas et construction d'un immeuble de 7 appartements

La densification se poursuit : à l'avenue de Chanel, les deux villas construites dans les années 1950 qui font face au Centre funéraire vont être démolies pour permettre la réalisation d'un bâtiment de sept appartements et d'un garage souterrain.

2023-135 Avenue G. Coderey

Construction d'une villa de 2 appartements

À l'avenue G. Coderey, une villa de deux appartements va être construite sur un terrain encore vierge. Une dizaine d'arbres fruitiers devront être abattus. Ils seront remplacés par d'autres arbres fruitiers.

2023-152 Rue de Lausanne 24

Transformation d'un bâtiment existant, changement d'affectation du rez-de-chaussée en logement

Le bâtiment de la rue de Lausanne 24 a connu plusieurs vies. Il avait été réalisé dans les années 1950 pour exposer les voitures du garage Gama situé en face. Plus tard, des motos succéderont aux voitures. Et au début des années 2000, l'espace sera occupé par une galerie d'art et un bureau d'architectes. Quelques années plus tard, le bâtiment sera surélevé afin de créer un appartement. Le rez-de-chaussée sera, lui, occupé par une pizzeria.

Aujourd'hui, le nouveau propriétaire souhaite agrandir son appartement en utilisant le volume du rez-de-chaussée.

Halle d'exposition Gama – Photo Santo, collection Y. Burdet

2023-183 Rue du Banc-Vert 9

Démolition, construction de 2 immeubles d'habitation avec parking souterrain

C'est au Banc-Vert qu'une vieille demeure sera démolie et deux immeubles de 5 appartements chacun vont être bâtis. Le chantier nécessite l'abattage de nombreux arbres qui seront remplacés.

203-185 Grand-Rue 83-85

Transformations intérieures, modifications des vitrines au rez-de-chaussée, ...

La manière dont sont représentés les travaux envisagés en façade des numéros 83 et 85 de la Grand-Rue ne permet pas de juger de leur aspect final. Il nous semble que des bâtiments notés 2 et 3 au recensement architectural méritent que l'intervention soit plus détaillée que par de simples taches de couleur sur une élévation de la façade, raison pour laquelle nous faisons opposition jusqu'au dépôt de plans explicites.

Aristide Garnier

Regard d'un ancien Morgien sur la ville de Morges et son évolution dans les vingt dernières années

Au cours des deux dernières décennies, la ville de Morges a connu une transformation remarquable d'un point de vue urbanistique et architectural. La ville que j'ai quittée au milieu des années 90 est méconnaissable. Elle s'est toutefois développée et renouvelée en préservant son charme historique de bourg médiéval. L'ASM n'y est sans doute pas totalement étrangère…

Conservatoire

Cette évolution reflète la vision et les besoins de notre société contemporaine. Elle répond notamment aux contraintes de croissance et de pression démographique qui, il faut bien l'admettre, justifient ou pour le moins imposent la densification de nos villes. Sur ce point, il ne fait pas de doute que la ville de Morges a mis en œuvre et assumé une réflexion approfondie et de longue date.

J'observe par ailleurs que les prévisions esquissées par mes pairs/pères, architectes, urbanistes et géographes des années 60, à savoir : celles d'un bassin lémanique prenant la forme du développement que connaissait alors Los Angeles, une ville continue dotée de plusieurs centres, ces prévisions se concrétisent depuis le début des années 2000.

La population morgienne est-elle en mesure d'absorber l'impact de l'évolution en cours ? Il semble que oui, à l'exception d'une goutte qui semble vouloir faire déborder le vase, l'ultime sacrifice… : celui de la gare de Morges.

Je ne suis plus citoyen morgien, je m'abstiendrai donc de formuler un avis sur le sujet, mais je comprends bien que les Morgiens soient émus à l'idée de voir disparaître ce témoin de notre histoire des transports ferroviaires.

L'urbanisme est le point d'appui central de la transformation de la Ville. Je constate, en dépit de l'inquiétude suscitée par ce qui précède et le caractère imposant de l'Ilot Gare Sud, que Morges a su conjuguer harmonieusement densification et préservation de son patrimoine.

Dans un même temps les quartiers à haute densité se sont développés et de nombreux projets de réhabilitation et de transformation ont été réalisés dans le bourg et dans sa périphérie immédiate, ceci dans une dynamique créative qui atteste non seulement de la compétence des planificateurs et des entreprises locales, mais également de celle des édiles et des services communaux concernés.

Évoquer Morges sans mentionner ses espaces verts serait manquer d'égard pour la Coquette. J'ai beaucoup pratiqué les quais : le Vieux-Port pour y avoir amarré mon vieux gréement, le Parc de l'Indépendance, et encore, les bords du Léman jusqu'aux confins de la Commune. De sa frontière Est à celle Ouest, la Commune a développé et entretenu un parcours d'une grande qualité.

Quant au développement de ses espaces verts et de ses axes piétonniers, inscrits dans le tissu urbain, l'exercice est beaucoup plus contraignant. Il faut beaucoup de patience pour apprécier ces aménagements. Le temps

Gymnase et CEPM

du végétal n'est pas le nôtre, notamment lorsqu'il est question d'arborisation.

Mes déambulations dans la Morges de 2023 me donnent à voir une ville qui est attentive au développement de ses espaces publics. Les plantations, les toitures voire la perspective de façades végétalisées sont incontournables désormais. La ville manifeste son attention à cet égard et soutient également les initiatives des privés. Cela est perceptible pour le visiteur que je suis devenu. Gageons que les nouveaux aménagements de la ville procureront la fraîcheur dont ses habitants devront pouvoir jouir à l'avenir.

En conclusion, le paysage de Morges a été repensé de sorte qu'il reflète la diversité et l'ouverture. Ce n'est pas le moindre des défis pour la Commune dont la population a cru notablement au cours de ces vingt dernières années. La qualité de vie de ses habitants ne semble pas pour autant s'être altérée, au contraire. L'accueil des visiteurs s'est élargi et l'offre également.

J'ai retrouvé l'ambiance que j'ai appréciée dès mon arrivée en 1984 et durant 22 années à Morges, et si l'urbanisme constitue un défi non négligeable, je dois observer que le développement de la petite cité, bien qu'il se soit subitement accéléré au cours des deux dernières décennies, n'en demeure pas moins maîtrisé jusqu'ici. Je suis confiant que les aménagements à venir consolideront ce sentiment et me conforteront dans l'idée d'un futur retour sur les Rives du Léman.

Bernard Pahud, architecte

Trois guides de Morges prennent leur retraite

Il est difficile de mettre en mots l'impact profond que Charles Gachet, Jean-Paul Perrin, et Philippe Schmidt ont eu sur nous en tant que guides de Morges. Mentors de notre groupe, ils nous ont transmis leur savoir et leur passion pour l'architecture et l'histoire.

Nous avons exploré sous leur conduite maisons, églises, ruelles étroites de la Ville. Nos guides ont su donner vie aux événements passés, ont fait revivre les personnages célèbres de Morges et raconté l'histoire des maisons anciennes et des églises. Grâce à eux, le passé n'était pas l'expression d'une succession de dates, mais une chronique vibrante d'histoires humaines.

Pendant plusieurs années, ils ont été nos conteurs, nos archivistes, notre lien vivant avec le passé de Morges. À travers leurs récits passionnés et leurs connaissances encyclopédiques, ils ont transformé l'histoire ardue en une aventure palpitante. Grâce à leurs connaissances et surtout à leur dévouement, la préservation de notre patrimoine est devenue une source d'inspiration.

Jean-Paul Perrin, Charles Gachet et Philippe Schmidt

Chers Messieurs, vous avez œuvré sans relâche pour transmettre ce précieux héritage à la nouvelle génération. Nous vous adressons nos sincères remerciements et notre entière reconnaissance.

*Caroline Dey**

**Caroline Dey est l'auteure d'un très bel ouvrage sur les maisons de Morges*

Vers l'indépendance
Dernier épisode de notre histoire de Morges

Cinq ans, c'est l'espace-temps 1797-1803 qu'il a fallu au peuple du pays de Vaud pour acquérir son indépendance et pour se rallier honorablement aux autres cantons de la Confédération suisse. Mais le canton vivra des années bouillonnantes de décisions hardies lancées dans la marmite révolutionnaire.

Morges, qu'a-t-elle fait ? Les grands instigateurs morgiens : Henri Monod, Jean-Jacques Cart et Jules Muret se sont engagés totalement pour la cause libératrice. Frédéric-César de la Harpe (l'exilé=nyonnais) est, lui, actif depuis Paris.

Soyons réalistes, la révolution dans le pays de Vaud ne s'est pas jouée en un jour. À partir de quelles références peut-on parler de mouvement révolutionnaire ?

L'épisode du Major Davel en 1723 constitue une des premières oppositions formelles contre LL.EE. qui se termine par une décision tragique, bien tranchée, digne de la raideur de la justice bernoise. Un courageux quatrain posé à la place de la tête du martyr romand disait *« Passant, qui que tu sois, sache qu'ici est tombé le héros Davel d'un coup de patte de l'ours de Berne dont il avait ébouriffé le poil »,* car délaissé par le conseil des Deux-Cents lors de son illuminée tentative. Et pourtant, son manifeste constitue un réquisitoire ferme à l'encontre de LL.EE., qu'il qualifie d'indigne conduite ;

« Qu'une continuation empirée de malversation, (...) amendes exorbitantes qu'il est surprenant qu'on ait pu soutenir jusqu'à aujourd'hui.(...) Vous avés empêché, autant qu'il vous a été possible, que les officiers du Pays de Vaud, qui s'evertuoit à porter les armes dans les souverainetés voisines ne parvinsent à des emplois (supérieurs) *et lorsque leur mérite vous étoit connu, qu'ils etoient dans la route presque immanquable de s'avancer, vous leurs aves suscité de mauvaises affaires, pour leur ôter les moyens de s'avancer dans les armes, afin que vos bourgeois de Berne eussent tous les emplois* [1] *»*

Aujourd'hui, les autorités cantonales tergiversent pour réhabiliter ou non notre héros vaudois qui est, il faut l'avouer, moins déifié que le légendaire Guillaume Tell.

L'affaire du Grand Chemin (1782-1792). Berne réalise le chemin de Rolle à Morges et demande aux Morgiens de participer aux frais des travaux. Mais cette nouvelle voie constitue une concurrence au trafic lacustre et une perte très substantielle de revenus. Les autorités morgiennes contestent cette revendication par des députés envoyés à Berne qui fait la sourde oreille. Ce premier mouvement de rébellion finit en eau de boudin grâce à l'intervention de J-J Cart. Cette longue bataille constitue un abus de régime caractérisé.

En 1790, le pasteur de Mézières, Jean-Rodolphe Martin, conteste la légitimité de la dîme sur les pommes de terre. Il passe 7 mois en prison à Berne et sera accueilli en liesse à son retour.

Encore en 1790, les Conseils de nombreuses villes vaudoises envoient des pétitions à LL.EE. (Inégalités entre les systèmes d'avancement des officiers du canton de Vaud et de la capitale, traitements différenciés des autorités, amendes inconsidérées, etc.) Berne ne sourcille pas.

Les banquets des 14 et 15 juillet 1791 aux Jordils et à Rolle marquant le deuxième anniversaire de la prise de la Bastille, ont des conséquences nettement plus graves et la justice bernoise devient lourde (condamnation à mort d'Amédée de la Harpe, cousin de Frédéric-César de la Harpe, arrêts aux domiciles, bannissements, destitutions de charge publique et prison pour vingt-sept autres membres).

Le 20 septembre 1791, cinq cents hommes de leurs LL.EE. débarquent à Morges chargés d'impressionner les Vaudois. Les délégués de tous les Conseils du pays sont convoqués au Champ de l'Air à Lausanne, puis conduits, encadrés par des soldats, jusqu'au château pour être humiliés, blâmés et admonestés.

C'est à partir de ce dernier événement que les idées et les plumes se déchaînent jusqu'au 10 août 1792, date du massacre des Gardes suisses lors de la prise des Tuileries. Les velléités de révolution sont remises en cause par cet exemple malheureux. Les fidèles au régime de Berne trouvent les arguments desservent leur cause : LL.EE. en profitent pour démontrer qu'elles sont garantes de 250 ans de paix, de prospérité et d'aide aux démunis par la distribution de blé lors des disettes.

Au grand dam de Berne, incapable de juguler ces actions, les pamphlets révolutionnaires surgissent et fleurissent jusqu'en 1797, ce qui paraît imputable aux périodes troubles que vit la France. La victoire française sur les coalisés ravive l'esprit révolutionnaire. Les Vaudois reprennent confiance grâce à l'appui bienveillant et intéressé que la France accorde aux revendications des

[1] Textuel et selon l'orthographe de Davel

patriotes vaudois du 18 décembre 1797. Ces allusions, pamphlets, proclamations officielles ou écrits incendiaires, provoquent un esprit d'agitation et font bouillonner les cerveaux des pros ou des contres, ou encore font ballotter les indécis.

Si LL.EE. de Berne avaient assimilé à leur patriciat l'élite de la bourgeoisie des villes vaudoises, la sécession de 1798 n'aurait pas eu lieu ! [2]

Le 23 janvier 1798, le général français Ménard invite les Vaudois à se libérer de Berne. Le lendemain, **24 janvier 1798,** l'Assemblée des Délégués se constitue en *Assemblée représentative provisoire du Pays de Vaud,* proclamant ainsi l'indépendance. Par miracle l'ordre règne et les baillis quittent leurs postes sur la pointe des pieds.

Le seul incident majeur a lieu à Thierrens le 25 janvier. Ménard dépêche son aide de camp avec une sommation au général bernois établi à Yverdon : Berne doit retirer ses troupes et reconnaître l'indépendance vaudoise. Les messagers sont accueillis par les coups de feu de la milice locale, deux hussards sont tués. Le prétexte est trouvé. L'armée française peut entrer dans le Pays de Vaud, puis se lancer à l'assaut de Berne qui tombe le 5 mars.

De 1798 à 1803, les Vaudois subissent les troubles de la vacillante République helvétique instaurée par Napoléon. En 1803, l'Acte de Médiation, remanié par Napoléon, est adressé aux députés suisses signifiant la fin de la République et la naissance de la Confédération. Le canton de Vaud obtient sa souveraineté. Lausanne devient le chef-lieu et le siège de ses institutions.

Nos messieurs de Morges vont, durant cette période très mouvementée, se distinguer dans la mise en place du canton de Vaud.

Henri Monod naît et meurt à Morges. (20.01.1753/ 13.09.1833) Il étudie à Tübingen avec Frédéric-César de La Harpe. Il est conseiller à Morges lors de l'affaire du « grand-chemin » et prend conscience de l'état d'assujettissement des Vaudois. Il va tenter de modérer les prétentions de LL.EE. En vain. Il dirige la révolution en écartant le danger de l'anarchie. Il devient président du Comité central le 17 janvier 1798 et en mars président de la Chambre administrative du canton du Léman. Il démissionne le 7 janvier 1802 lors du coup d'état, mais accepte, en été, la charge de préfet du Léman. Il fait partie de la Consulta et préside la commission de mise en place du nouveau canton. Élu à vie au Grand Conseil vaudois en mars 1803, il se consacre à l'écriture, retraite interrompue plusieurs fois pour notamment plaider la cause du canton de Vaud auprès du tsar Alexandre 1er lors du congrès de Vienne (1815).

Jules Muret, (Vevey 19.02.1759 / 06.05.1847 Lausanne) Après 2 ans de théologie à Lausanne et un doctorat en droit à Paris, il obtient sa patente en 1786. Il adhère à la loge maçonnique *les Amis unis de Morges* en 1790.

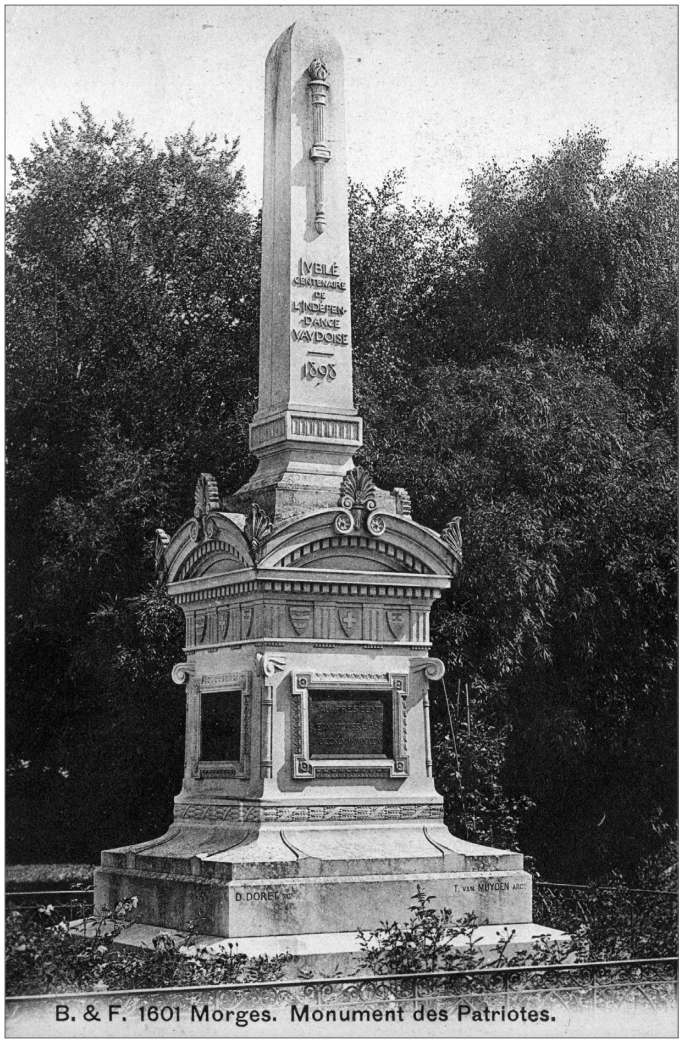

Collection Salvatore Gervasi-Pahud

La veille de l'indépendance, il est délégué au Comité des communes du pays de Vaud et prône, peine perdue, la conciliation. À partir de l'indépendance, il préside tour à tour l'Assemblée provisoire et l'Assemblée électorale du Léman. Il défend ardemment les paysans contre les droits féodaux. Député à la Consulta, il présente avec Monod et Secrétan le projet de la Constitution vaudoise que Bonaparte remaniera pour plus de démocratie. Il est également élu à vie au Grand Conseil. Il participe encore à l'élaboration de la Constitution vaudoise du 4 août 1814. Muret est évincé du pouvoir lors de la révolution libérale de 1830.

Jean-Jacques Cart (Morges 30.11.1748 / 19.09.1813 Lausanne) suit des cours de droit à Genève, puis séjourne deux ans en Angleterre où il aurait obtenu son doctorat. De 1769 à 1773, il est précepteur du fils de l'amiral Hood[3] à Boston.

Puis il rentre à Morges et reçoit sa patente d'avocat en 1775. Trois ans plus tard, il construit sa maison (actuellement N°6 rue de Lausanne), s'implique dans l'affaire du grand chemin et participe au banquet de Rolle en 1791. LL.EE. le poursuivent et il fuit à Lyon. De là, il publie ses *Lettres à Bernard de Muralt,* en contrant encore le régime bernois. Le ministre de la marine française, Gaspard Monge[4], le délègue aux États-Unis comme négociateur pour l'achat de subsistances, puis il s'institue fermier planteur !

La révolution vaudoise achevée, il rentre en Suisse et devient sénateur de 1798 à 1802, puis membre de la Consulta et se rallie à la Médiation.

De 1803 à sa mort, il se consacre entièrement à la politique vaudoise en tant que député, juriste et rédacteur des codes civil et criminel.

Quelle conclusion pour une révolution qui n'en est pas une ? Serait-ce bien plus un nœud gordien que chaque partie s'efforce de dénouer à son avantage ?

Le général Ménard : *Je vous libère de l'ours, mais payez-moi mes soldats* (Morges: 80'000 livres et logement pour la troupe, les chevaux, etc. !) *Donnez-moi des jeunes* (4'000 soldats)

Bonaparte : *J'assure mes arrières avec cette colonie* (la République ne sera nécessaire qu'à ses campagnes militaires, puis pour réunir, dans l'habile médiation, des frères ennemis.

Répercussions énormes sur une ville de deux mille âmes qui sait défendre non seulement ses idées, mais aussi celles d'un futur canton de Vaud.

Y en a point comme nous !

Le Grand conseil compose, le 16 avril 1803, les armoiries du canton de Vaud, sans aucune notion d'héraldique. Elles ne sont donc pas dans la ligne de cette science.

Le canton décrète les couleurs : le vert clair (signe d'espoir) et le blanc. En héraldique il n'y a pas de nuance de couleur: le vert (sinople) et le blanc (argent) sont définis.

Il n'y a jamais d'inscription sur les armoiries, (n'oublions pas qu'au Moyen-Âge peu de personnes savaient lire) et faute de lèse-majesté ! Seule la papauté est autorisée à apposer sur ses armoiries l'or et l'argent ! Dans notre écu vaudois, la *liberté et patrie* est inscrite d'or sur fond d'argent, l'argent chargé des mots **«LIBERTÉ ET PATRIE»**.

N'en déplaise aux puristes, il flotte allégrement depuis ce jour de 1798 dans le pays libéré.

Philippe Schmidt

---

[2] Formation de l'état dans les six cantons romands, Marcel Regamey, cahier de la Renaissance vaudoise 1982

[3] **Samuel Hood**, 1er vicomte de Hood, né à Butleigh le 12.12.1724 et mort à Londres le 27.01.1816, est un officier de marine britannique des XVIIIe et XIXe siècles. Il termine sa carrière dans la *Royal Navy* avec le grade d'*Admiral*.

[4] **Monge, Gaspard** (1746-1818) : Membre de l'Académie des sciences, Monge devient ministre de la Marine en 1792. Il enseigne à l'École normale supérieure, dirige l'École polytechnique avant de participer à la formation de la République romaine en 1798, puis à l'expédition d'Égypte jusqu'en 1799.

Rue du Sablon

Début septembre, la Commune a inauguré une rue du Sablon toute transformée. Jour de fête. Après les discours, les musiciens, les enfants et les adultes ont envahi une rue qui ne devrait plus voir passer de voitures si ce n'est les véhicules de service, pompiers, ambulances,... plus de voitures à la recherche d'une place de stationnement.

Trois ans plus tôt, les Morgiens avaient été sollicités pour proposer et tester des solutions, afin que cette rue devienne une rue conviviale, sans voitures, une rue où les enfants pourraient circuler et jouer en toute sécurité. Ils avaient été nombreux à exprimer leurs idées et leurs souhaits.

Aujourd'hui, tout s'est réalisé.

Nous aimons les bancs sur lesquels on n'hésite pas à s'asseoir, la végétation et le terrain de pétanque qui a vite trouvé des adeptes. La rue du Sablon va s'animer avec tous les enfants des écoles Dubochet et du Square toutes proches. Une remarque toutefois, il semble que l'on ait oublié que les arbres sont des éléments vivants, que les arbres poussent. Plantés très ou trop près des façades, on peut déjà voir aujourd'hui quelques-unes de leurs branches pénétrer sur les balcons.

Verdir la cité au détriment de places de stationnement, comme ce sera aussi prochainement le cas à la rue Louis-de-Savoie, ne fait pas toujours l'unanimité. De nombreux automobilistes vont regretter les places perdues, le détour à faire, le temps perdu.

D'autres villes se sont attelées à cette tâche. À Lausanne par exemple, la place Centrale est aujourd'hui totalement réservée aux piétons, quelques rues sont devenues des zones de rencontre où la voiture est bannie. À Genève, des milliers de places de stationnement seront supprimées prochainement pour réaliser des bandes cyclables, des voies de bus et élargir les trottoirs. La voiture n'est plus la reine.

En ville de Morges, la circulation est devenue totalement chaotique à certaines heures, les bus accusent des retards parfois importants sur leurs horaires. Il est temps de redonner à la cité une vie plus calme pour le bien-être de ses habitants.

Rendons à J. L. Lochmann ce qui lui est dû

Dans les années 1880, c'est en grande partie grâce au don de J. L. Lochmann, un professeur de gymnastique, que le quai du Mont-Blanc a pu être prolongé jusqu'au temple. Non seulement une plaque commémorative avait été posée en son honneur sur la colonne météorologique, mais le quai nouvellement réalisé avait été baptisé de son nom.

Pourtant aujourd'hui, si l'on consulte le plan affiché près du débarcadère, seule la partie routière du quai porte le nom de J. L. Lochmann, la partie promenade semble avoir été dévolue à Igor Strawinsky.

Il nous semblerait juste de redonner à J. L. Lochmann ce qui lui est dû, soit l'entier du quai. Igor Strawinsky donne déjà son nom au quai qui mène du temple au parc de Vertou.

Aristide Garnier

Célébration du 65e anniversaire du jumelage entre Vertou et Morges

Du 13 au 15 octobre dernier, une délégation morgienne a été invitée à Vertou pour fêter le 65e anniversaire du jumelage des deux villes. Ce week-end, axé sur la mise en valeur de la culture, s'est révélé riche en découvertes, échanges et rencontres. La véritable force du jumelage, entre Vertou et Morges, réside dans l'amitié, une amitié dont les racines remontent à 1957, grâce aux liens entre le maire de Vertou, M. Ernest Guichet, et le syndic de Morges de l'époque, M. Charles-Paul Serex.

Au cours de ces jours de festivités, nous avons pu constater que cette amitié a su transcender les générations. Lors de la cérémonie officielle de renouvellement du jumelage, les témoignages poignants étaient nombreux. Comme celui de Claude, un jeune retraité vertavien, qui nous a raconté comment il avait pendant sa scolarité remporté un prix récompensant ses bons résultats. Le prix offrait un voyage d'étude de quelques jours à Morges. Ce fut pour lui le début de belles relations amicales avec la Suisse. Un autre récit exemplaire est celui de jeunes danseuses de nos deux villes qui ont tissé des liens d'amitié, dans le cadre d'un projet artistique, nous a montré que l'avenir du jumelage se construit et touche les nouvelles générations.

Pendant le weekend, nous avons pu visiter le lieu « Cour et Jardin » qui accueille la pratique amateur et l'enseignement artistique de la danse, du théâtre et de la musique ; et visiter la bibliothèque « Libre cour » animée par la 20e édition de la manifestation culturelle des Rencontres d'illustratrices et d'illustrateurs. Profitant de cette occasion, plusieurs d'entre nous n'ont pas résisté à la tentation de se faire dédicacer quelques ouvrages. En effet, la bibliothèque transformée ainsi en véritable fourmilière pleine de vie, était belle à voir. Les illustratrices et illustrateurs présents se sont fait une joie de partager leur passion. Les vertaviennes et vertaviens nous ont également fait visiter la Ville de Clisson qui est une charmante cité médiévale avant de nous emmener sur le site du festival le Hellfest. Ce festival de rock, éphémère dans son essence, mais doté d'un emplacement et d'une structure pérennes, constitue un véritable musée en plein air où de nombreux visiteurs peuvent admirer des œuvres d'art et des sculptures inspirées de l'univers musical.

La Ville de Morges a offert à la Ville de Vertou une œuvre réalisée par un artisan morgien. Cette dernière inspirée des anneaux olympiques, en plus d'être le symbole du lien qui lie les deux communes, est annonciatrice des rencontres de l'année prochaine. En 2024, Paris accueillera les jeux olympiques, ce qui donnera le ton de nos rencontres sur le thème du sport.

À une époque où partout dans le monde montent de fortes tensions géopolitiques, il est essentiel de rappeler que les jumelages sont une tradition d'après-guerre créant des liens et un sentiment de fraternité permettant de rapprocher les différentes populations. A ce titre,

Cadeau offert par la Ville de Morges à la Ville de Vertou, réalisé par un artisan morgien © Pauline_Theon

notre jumelage est une réussite ! Eh, oui, aujourd'hui, les associations sportives, les sapeurs-pompiers ainsi que de nombreux habitants des deux villes continuent de se retrouver régulièrement. Ils sont les garants du lien unissant les communes, et ce malgré la distance qui les sépare, à savoir environ 800 kilomètres.

En ce qui me concerne, ce fut à la fois un honneur et un plaisir de prendre part à cette célébration. J'attends avec impatience l'occasion de retourner à Vertou pour cultiver cette précieuse amitié. Je souhaite que mon sentiment suscite votre intérêt et qu'il vous donne également le désir de découvrir ou de redécouvrir notre lien avec la population de Vertou.

Marc-Emmanuel Crippa
Conseiller communal

Inauguration de la Chaussée des Moines par les maires de Nantes et de Vertou © Pauline_Theon

Bûche aux marrons de Gérard Landolt

125 g de chocolat noir

125 g de beurre

500g de purée de marrons

125 g de sucre glace

- Casser le chocolat en morceaux et le mettre dans une petite casserole sur feu très doux.
- Ajouter 2 cuillères à soupe d'eau et laisser ramollir
- Travailler le beurre à la spatule jusqu'à ce qu'il devienne pommade
- Verser la purée de marrons dans un saladier et travaillez-la à la fourchette pour éliminer les grumeaux. Incorporer le beurre et le chocolat à la purée de marrons avec la moitié du sucre glace. Mélanger pour homogénéiser.
- Verser cette pâte avec une cuillère sur une double feuille d'aluminium. Façonner en forme de pain allongé bien épais et roulez-la. Mettre au frigo pendant au moins 24 heures
- Lorsque le rouleau est bien ferme, ôtez les feuilles d'aluminium et placez la bûche sur un plat long, coupez-en les 2 bouts en biseau. Striez le dessus avec une fourchette et saupoudrez avec le restant de sucre glace. Mettez au frigo jusqu'au moment de servir.
- Ne pas hésiter à la décorer comme il vous plaît avec des feuilles de houx en chocolat ou pâte d'amandes, petits champignons en meringue ou ce que bon vous semble.

Quizz : Connaissez-vous cette fresque ? Sauriez-vous la situer ?

Réponse page 14

Le Cinéma Odéon de Morges, une perpétuelle renaissance cinématographique et culturelle

Cinéma **Odéon** Morges

Téléphone : 7.20.15

Une croisière en Méditerranée

Un voyage romantique

Voyage de noces

Comédie parlée et chantée en français

avec

Brigitte HELM - Albert PRÉJEAN

Pierre BRASSEUR - Jim GÉRALD

Vendredi 1er novembre Samedi 2 novembre à 20 h. 30

Dimanche 3 novembre, matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30

Prix des places : Balcons 2 fr. Premières 1 fr. 50. Secondes 1 fr. 10

Odéon, 1ère pub dans le Journal de Morges du 1er novembre 1940

Le cinéma a fait son apparition à Morges en 1906 dans le Casino tout neuf. Exploité par Gaston Louviot, le succès de ces projections lui donne envie d'ouvrir un cinéma à part entière. Malheureusement, la Municipalité refuse, en 1920, cette ouverture considérant qu'un cinéma permanent « serait nuisible à la population ouvrière de Morges ». Gaston Louviot professionnalise donc son installation au Casino en 1924 en construisant une cabine de projection sur la galerie principale, multipliant ainsi le nombre de séances, jusqu'à 200 par année ! En octobre 1940, Gaston Louviot accueille enfin ses premiers clients dans une nouvelle salle située dans l'immeuble flambant neuf sis square Dufour. Le cinéma Odéon vient de voir le jour !

Après le décès de Gaston Louviot en 1960, le cinéma Odéon est repris par Pierre Berret jusqu'en 1971 où l'établissement ferme ses portes pendant deux ans pour des raisons économiques. Son exploitation reprend en 1973 par le couple Barth, puis, en 1990, par leur fille Claire-Lise Tedeschi-Barth. En 1995, le cinéma inaugure une seconde salle qui lui permet d'accroître sa diversité. L'Odéon passe, en 2002, dans les mains du groupe EuroPlex pour refermer ses portes en 2009.

Repris en 2010, le Cinéma Odéon marque un tournant majeur en se rénovant intégralement. Pionnier parmi les cinémas indépendants de la région, il abandonne le format 35 mm au profit d'un projecteur numérique, offrant ainsi une qualité visuelle à la pointe de la technologie. De plus, l'introduction de la technologie 3D ajoute une dimension immersive plaçant le Cinéma Odéon à l'avant-garde de l'expérience cinématographique. L'atmosphère unique du Cinéma Odéon, avec ses deux salles distinctes, se reflète même dans le choix des sièges, portant les noms de grands acteurs, réalisateurs ou même des titres de films célèbres. Ces sièges ne sont pas simplement des places assises, mais des invitations à s'installer confortablement dans un environnement qui célèbre avant tout les figures emblématiques du cinéma.

Situé au cœur de Morges, le Cinéma Odéon s'est donc, au fils des années, érigé en un lieu emblématique incontournable. Avec une histoire riche et une tradition cinématographique solidement ancrée, cet établissement a réussi à faire partie intégrante du paysage culturel morgien en proposant une expérience cinématographique unique à ses visiteurs, petits et grands.

Bien que la fréquentation des cinémas ait toujours fluctué, chaque année, en fonction des succès ou des échecs des nouveaux films, le paysage culturel a aussi évolué ces dernières années avec la multiplication des activités diverses mais, surtout, avec l'émergence importante des plateformes numériques. Cette nouvelle offre, qui aurait dû compléter celle des salles obscures en proposant une nouvelle façon de redécouvrir le cinéma, a connu un essor spectaculairement rapide en 2020… lorsqu'une pandémie mondiale a balayé notre existence à toutes et tous !

Passé le choc et les onze mois de fermeture des cinémas, la période de la reconstruction est maintenant en route, avec toujours cette même volonté, celle de divertir le public.

Pour cela, il faut se réinventer, sans oublier sa mission première en tant que temple du 7e art.

Le cinéma Odéon a donc décidé de favoriser la création en ouvrant son écran à un nouveau divertissement, plus vivant et mêlant image et musique. Des transformations ont été apportées dans la grande salle afin d'aménager un jeu de lumières sur la scène pour y accueillir des artistes. Les premiers ciné-concerts 2023 ont eu lieu avec succès et la saison 2024 à venir devrait continuer à ravir notre public.

Une nouvelle ère s'est également ouverte récemment avec l'émergence des Ami·e·s de l'Odéon, une association de soutien formée pour accompagner le cinéma dans ce nouveau chapitre. Cette initiative témoigne de la volonté de préserver et de développer l'offre cinématographique morgienne. L'idée d'un ciné-club, projetant des cycles

Chahnaz Sibaï au cinéma

de films autour de thèmes spécifiques, se dessine donc comme une extension naturelle de l'Odéon. L'association souhaite établir des liens avec d'autres institutions culturelles de Morges, créant ainsi une synergie entre différents acteurs de la scène artistique locale. Cette collaboration s'est déjà concrétisée avec la programmation hivernale, mettant en avant des longs métrages en résonance avec l'exposition « Le bal » du Musée Alexis-Forel.

En somme, le Cinéma Odéon de Morges incarne bien plus qu'un simple lieu de projection. Il représente une tradition cinématographique, un héritage culturel, et un espace où les cinéphiles peuvent s'immerger dans un monde d'émotions visuelles et narratives. Que ce soit pour une séance dans l'une de ses salles, lors d'un ciné-spectacle ou au Morges Open Air, le Cinéma Odéon met donc tout en œuvre pour vous divertir en offrant une expérience cinématographique inoubliable à chaque visite !

Chahnaz Sibaï,
Directrice du cinéma Odéon

À la Grand-Rue, au jeu "Hâte-toi lentement", qui sortira vainqueur" ?

n° 41

ou n° 83

Réponse au quizz de la page 12

Chemin du Chêne 2

Sortie culturelle de l'ASM le 26 août 2023 à la Cathédrale Saint-Pierre de Genève

Samedi 26 août 2023, notre petite équipe se retrouve dans le train en direction de Genève Cornavin. Après un court trajet en autobus, notre groupe arrive sur la place de la Cathédrale.

La Cathédrale Saint-Pierre de Genève est depuis 1535 l'Église protestante principale de Genève. Auparavant, elle fut durant mille ans (dès la fin du IVe siècle) l'église de l'évêque de Genève.

Elle a subi moultes destructions et rénovations au cours des siècles et a été pour la dernière fois reconstruite entre les XIIe et XVe siècles. Le portail date du XVIIIe siècle, ce qui lui donne un aspect semblable à une cour de justice plus qu'à une église, mais il ne s'agit là que d'une « genevoiserie » de plus…

Cet édifice, placé sous l'invocation de l'apôtre Saint-Pierre, porte à l'origine la dénomination « Saint-Pierre-ès-Liens » (par référence à la basilique romaine). La Cathédrale est aussi un « temple civique » où se tient l'assermentation du Conseil d'État de Genève.

La Cathédrale Saint-Pierre a été inscrite en 2009 sur la liste d'honneur « du patrimoine européen » en raison de son importante valeur historico-culturelle. Ce label certifie des monuments emblématiques de valeurs européennes et des relations entre les peuples.

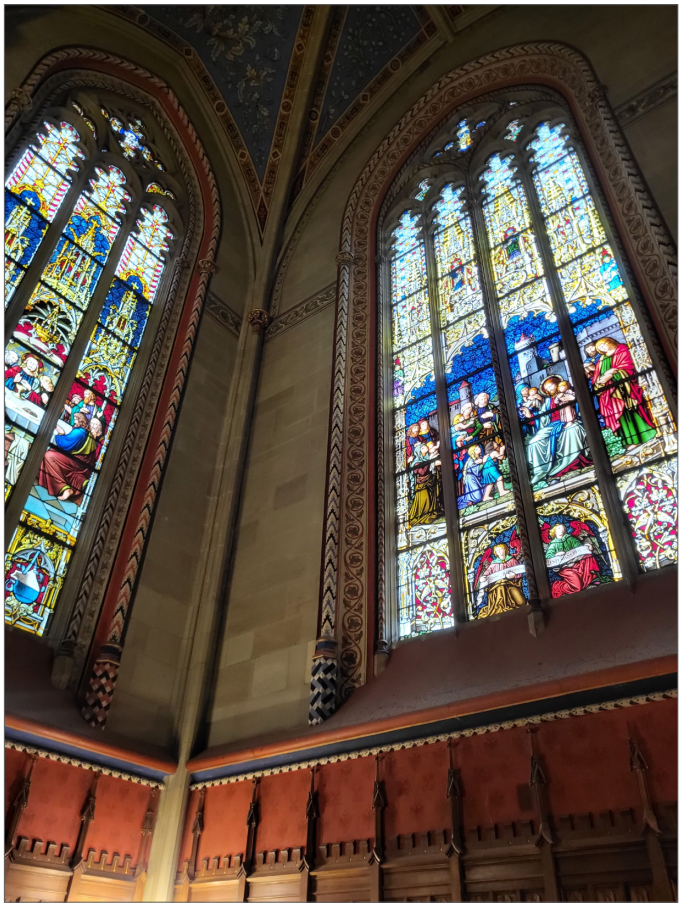

J'en profite, surtout à titre anecdotique et pour ceux qui ont un sens de la symbolique, d'expliquer la manière d'entrer et de se déplacer à l'intérieur de cette Église. Comme nous avons l'habitude de sonner à la porte de nos amis quand nous sommes invités, il nous sied de demander à l'édifice religieux l'autorisation d'y pénétrer en posant la paume de la main sur une surface de pierre avant d'en franchir la porte.

Pour s'imprimer de l'énergie des lieux, il convient de suivre le côté de la nef jusqu'au chœur (chemin céleste) et de revenir par le côté droit (chemin terrestre) jusqu'au narthex (porche d'entrée).

Au Moyen-Âge, les cathédrales et églises n'avaient pas un caractère austère qu'elles fussent catholiques ou protestantes. Bien au contraire, c'étaient des édifices aux murs couverts de couleurs flamboyantes et, outre leur fonction religieuse, ils étaient un centre de vie, de rencontres et d'accueil pour les plus démunis qui pouvaient y séjourner.

La visite de la cathédrale commence par déchiffrer quelques-uns des chapiteaux. Ils se lisent comme une bande dessinée retraçant l'histoire du Christianisme. La plupart des fidèles de l'époque étaient illettrés et n'avaient aucun accès aux écrits.

Après avoir pu admirer l'orgue, certains vestiges des peintures murales et les vitraux, la visite se poursuit par celle de la Chapelle des Macchabées, élevée à la fin du XIVe siècle comme chapelle funéraire du cardinal Jean de Brogny, elle est décorée par Giacomo Jaquerio, peintre piémontais, et l'un de ses collaborateurs. Jean Prindale sculpte le tombeau du cardinal qui sera détruit par les réformateurs.

Nous découvrons ensuite le « site archéologique », ensemble architectural composé entre autres de vestiges d'anciennes églises. La visite de cet endroit invite à explorer le sous-sol de Genève, où se cachent des vestiges remontant à la fin du IVe siècle. On y trouve également des puits, une aire de traitement du blé, ainsi qu'une tombe allobroge.

C'est une expérience unique, dans un site exceptionnel, que je conseille à quiconque se promène dans la ville de Genève.

De là, nous rejoignons le restaurant « La Maison du Bonheur » et après un très bon repas, nous reprenons le chemin du retour à Morges.

Philippe Kloeti

Plaque commémorative N° 8 : Lydia von Auw

Pour honorer les femmes remarquables de Morges, la Municipalité a dédié à Lydia Von Auw la place située dans le grand bric-à-brac de l'Églantine. Evidemment peu de touristes iront honorer sa mémoire en ce quartier excentré. Mais la plaque, apposée au N° 84 de la Grand-Rue, donne un aperçu d'une personnalité exceptionnelle et attire notre curiosité.

Lydia naît le 6 août 1897 et décède le 14 mai 1994 en ces mêmes lieux. Ses parents, Jean von Auw droguiste, originaire de Benken (ZH), et sa mère Ida Hagenbucher, de Vevey, sont protestants et bourgeois de la Ville. Ils ont cinq enfants : Elisabeth, Dorcas, Edmond, Lydia et Joël[1].

Le parcours scolaire de Lydia montre déjà une volonté d'étudier. Après l'école obligatoire, elle poursuit ses études à l'Institut privé de l'École supérieure de Morges, puis à l'École supérieure de jeunes filles de Lausanne (Villamont[2]). Elle obtient son baccalauréat ès lettres en 1917. Influencée par sa mère qui lui propose d'aller à la « Mission », Lydia préfère étudier la théologie. Entre les deux facultés de Lausanne, celle de l'Église nationale vaudoise et celle de l'Église libre, dite la Môme, notre bachelière opte pour la deuxième. Elle écrit au doyen de la faculté, Paul Laufer, pour solliciter son admission en tant qu'étudiante. Et... c'est gagné !

Elle devient la première femme de cette faculté. Elle achève ses études en 1921. Pour son mémoire, *Le Modernisme catholique en Italie*, elle se rend à la Faculté vaudoise de théologie protestante de Rome, puis à l'université de la Sapienza. La rencontre avec un représentant du modernisme catholique, Ernesto Buonaiuti, sera déterminante et l'incitera à faire des recherches historiques. Une très grande amitié liera définitivement ces deux personnes. Ses études étant déclarées excellentes, Lydia est diplômée le 3 avril 1924.

Mais son parcours de ministre est difficile. Elle est à Rolle en 1926, à Cormoret en 1927. C'est à Ollon qu'elle est nommée intérimaire de l'Eglise libre, mais hésite sur sa titularisation. Elle retourne à Rome pour achever un travail de recherche. C'est durant cette période que le professeur Buonaiuti lui propose un sujet de doctorat : *Le franciscain Angelo de Clareno, un disciple de Joachim de Flore*[3], à l'origine du mouvement des Spirituels et délaissé jusqu›alors par les historiens de religions.

En 1931, suite à une décision du Synode de l'Église évangélique libre, elle accédera enfin aux charges pastorales. Après plusieurs remplacements, elle est nommée aumônière à l'Hôpital de Saint-Loup et elle est aussi consacrée au Saint Ministère. La voici ainsi première femme pasteur du canton de Vaud en 1934. En 1948, elle soutient sa thèse, si dense, que le jury la jugera impubliable !

La ville de Morges lui accorde la bourgeoisie en 1958.

De 1949 à 1960, elle est intérimaire à l'Auberson sans jamais être titularisée (la vieille garde est réticente !!!). Le hameau de Chavannes-le-Chêne l'accueille, elle y finira sa carrière. De retour à Morges, elle terminera sa vie active entre recherches, publications et conférences.

La publication complète de sa thèse à Rome en 1979 attire l'attention internationale. Neuf ans plus tard, la Radio Suisse Romande (RTS), avec le théologien Pierre Bonnard, lui dédie *un Plan fixe.*

Lydia von Auw est une personnalité d'apparence humble, dévouée, immensément cultivée et courageuse dans ses engagements. Marquée par la montée du fascisme durant ses recherches en Italie, elle sera d'un soutien indéfectible. Elle aidera notamment Ernesto Buonaiuti, excommunié et déchu de sa chaire de l'Université de Rome. Introduit par Lydia dans les milieux intellectuels romands, il enseignera à l'Université de Lausanne de 1935 à 1939.

D'un esprit œcuménique moderne, elle publie dès les années 1920-1930 des articles sur le courant moderniste de l'Église catholique et approuve, en 1969, le projet de loi sur le statut des catholiques dans le canton de Vaud.

Quel exemple d'un beau parcours de vie entièrement dévolu au christianisme large et à son prochain.

Philippe Schmidt

---

[1] Joël tiendra longtemps la droguerie de son nom au N° 66 de la Grand-Rue

[2] Institut créé en 1888 au chemin des Magnolias 6 Lausanne

[3] Né vers 1135 à Celico en Calabre, mort le 30 mars 1202, il est un moine cistercien et un théologien catholique